

AVIS REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins est convoqué à la salle des Fêtes des Vignerons,

Lundi 3 avril 2023 à 19 h 00

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 février 2023

- 1. Démission du septième adjoint Election d'un nouvel adjoint au Maire en remplacement
- 2. Indemnité de fonction du nouvel Adjoint au Maire et des nouveaux Conseillers Municipaux Délégués
- 3. Approbation de la modification simplifiée n° 1 du PLU
- 4. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022- budget principal
- 5. Approbation du compte administratif de l'exercice 2022 budget principal de la commune
- 6. Approbation du compte de gestion 2022 budget annexe « caveaux du cimetière »
- 7. Approbation du compte administratif 2022- caveaux du cimetière
- 8. Vote des taux des taxes directes locales (THRS, TFB et TFNB) pour 2023
- 9. Approbation du budget principal 2023 de la commune
- 10. Approbation du budget annexe 2023 caveaux du cimetière
- 11. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var au titre de l'aide aux communes Programmation 2023
- 12. Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA concernant l'acquisition d'un véhicule porteur d'eau à destination du CCFF
- 13. Demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA dans le cadre du dispositif « Région Sud, la région sûre » concernant le dispositif de vidéoprotection des polices municipales
- 14. Demande d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
- 15. Modification des AP/CP Autorisations de Programme et crédits de paiement
- 16. Subventions 2022 aux associations
- 17. Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion du Var Examens psychotechniques Année 2023
- 18. Approbation du tarif de mise en vente d'une Bande Dessinée du dessinateur Lobé sur l'histoire de Nans-les-Pins
- 19. SYMIELECVAR Transferts / reprises de compétences optionnelles des communes de Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Carcès, Gonfaron, CAPV
- 20. Délibération relative à l'établissement d'une convention de délégation entre la commune de Nans-les-Pins et l'agglomération Provence Verte pour l'exercice de la compétence « eaux pluviales urbaines » à compter du ler janvier 2023
- 21. Questions ou informations diverses:

a. Relevé des décisions que le Maire a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal, en vertu de l'article L. 2122-22

Pour le Maire, Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Jean-Claude HOOC

Hôtel de Ville – 83860 Nans-Les-Pins Tél : 04 94 37 21 41 – Fax : 04 94 37 21 47

Mail: elus@mairie-nanslespins.fr – Site: www.mairie-

nanslespins.fr